

Toute l'Actu Vie de la cité Politique Culture Sport Agenda Commentaires

## Insertion par l'économique : Essai transformé avec le 1er Trophée des entreprises

**Deuxième essai transformé pour l'Agence de développement du Grand Saumurois et la Maison de l'Emploi Saumur Loire Vallées d'Anjou désormais réunies sous la même direction : Après le job Dating du 11 octobre dernier qui a attiré plus de 400 personnes (notre article), ce jeudi 20 octobre, dans les locaux de l'ancienne CCI de Saumur, plus de 100 personnes pour la 1ère édition du trophée des entreprises. Des Trophées nominant des entreprises et acteurs du territoire s'étant distingués pour leur implication dans la mise en œuvre de la clause sociale dans les marchés publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique.**



Les lauréats 2016 du Trophée des Entreprises

Depuis qu'elles sont regroupées sous la même direction, l'Agence de Développement du Grand Saumurois et la Maison de l'Emploi Saumur Loire Vallées d'Anjou affichent une belle dynamique et marquent des essais. Ainsi, tout comme le Job Dating du 11 octobre dernier, première en Saumurois mais aussi première pour ces structures unifiées, la cérémonie plus protocolaire du Trophées des Entreprises du Saumurois qui avait lieu ce jeudi 20 octobre à fait salle comble : les 110 places de l'amphithéâtre de l'ancienne CCI de Saumur étaient toutes occupées ! Et là encore, il était question d'emploi et d'activité économique sur le territoire saumurois. Mais cette fois-ci, la volonté était de remercier les acteurs s'inscrivant le plus dans une démarche citoyenne d'insertion par l'économique, à savoir

ceux qui ont recours à la nouvelle clause sociale mise en place par l'Etat dans le cadre des marchés publics.

### Un outil en faveur du retour à l'emploi sur les territoires.

La réforme de la commande publique est entrée en vigueur le 1er avril 2016. De fait, depuis l'ordonnance du 23 juillet 2015 (N°2015-899), l'utilisation de la commande publique comme levier de développement de l'insertion et de l'accès à l'emploi des personnes en difficulté sociale et professionnelle est désormais une préoccupation de l'ensemble des donneurs d'ordre publics. La commande publique doit désormais prendre en compte l'insertion par l'activité économique, appelée "clause sociale". Véritable support à l'intérêt général, la commande publique doit désormais contribuer et prendre en compte des objectifs du développement durable. Et les nouvelles dispositions offertes notamment par l'ordonnance du 23 juillet 2015 et le décret du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics sont l'occasion d'engager de nouvelles pratiques pour améliorer l'impact des achats publics sur le développement des TPE/PME et l'insertion professionnelle.

### Le Saumurois, un territoire précurseur

Dispositif encore peu connu, la clause de promotion de l'emploi dans les marchés publics existe pourtant depuis plusieurs années dans l'agglomération saumuroise. Pour Guy Bertin, Président de Saumur Agglo, c'est un engagement de la collectivité dans la durée : **« En Saumurois, nous y sommes particulièrement attentifs et nous n'avons pas attendu l'officialisation du processus. Dès les premières années de notre collectivité en 2001, nous nous sommes attachés à mettre du liant dans la triptique du développement durable et donc, dans les limites autorisées par le Code des Marchés Publics, nous n'avons eu de cesse de chercher à intégrer une dimension sociale dans nos choix de marchés auprès des entreprises. »**

### Entreprise-Insertion : nécessité d'un partenariat fort

Et Jean-Michel Marchand, Président de la Maison de l'emploi de rajouter : **« Mais ces clauses sociales ne peuvent pas se développer si, sur les territoires, il n'y a pas un partenariat fort entre les acteurs, dans le respect de la place de chacun. Et ces clause sont aujourd'hui pour les entreprises une opportunité à mettre en avant pour l'obtention de marchés. Ici dans le Grand Saumurois, ce représente 200 000 heures de travail, 400 salariés et 600 contrats de travail. Et pourtant, nous sommes encore trop timorés car on pense que l'on peut mettre en place ces clauses que dans certains secteurs, tels le bâtiment ou les espaces verts. Mais il faut oser élargir les champs et, via le nouveau code des marchés publics, gommer les idées reçues. Primo, ces clauses sociales sont à n'en pas douter des éléments déterminants pour que les projets des entreprises soient retenus par**

**les collectivités et autres donneurs d'ordre publics. Et deusio, elles permettent aux entreprises d'insertion de pouvoir développer leurs champs d'intervention et ainsi mobiliser plus de salariés. Il n'y a pas d'autosatisfaction à faire, mais tout simplement reconnaître les dispositifs qui fonctionnent au service de l'emploi et de l'activité économique sur un territoire.»**

### Un atout pour les entreprises

Aloyse WAGENER Président de l'Agence de Développement du Grand Saumurois voit dans cette clause sociale « **un atout pour les entreprises du territoire qui ont joué le jeu sans problème et certaines ont même dépassé ce plafond requis. Il faut saluer les liens très forts de ces entreprises avec les structures d'insertion et entreprises adaptées. Ce sont des milliers d'heures d'insertion au sein de nos entreprises. C'est bon pour l'emploi et aussi pour le Saumurois. »**

### Une belle dynamique en Saumurois

En l'absence du Sous-préfet de Saumur retenu par ailleurs, c'est Philippe Alexandre, responsable départemental de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) des Pays de la Loire qui représentait l'Etat. Et celui-ci de féliciter : « **Cette salle remplie aujourd'hui atteste bien d'une très belle dynamique sur le Saumurois et d'une forte implication des acteurs. La bataille de l'emploi n'est certes pas gagnée, même si les derniers chiffres sur ce territoire montre une tendance à la baisse de 0,3%. Via ces outils, l'Etat accompagne, mais en aucun cas l'Etat n'est là pour agir. C'est aux acteurs de le faire, avec des moyens que nous leur donnons. Et mettre en place les clauses sociales pour répondre à une offre de marchés publics, c'est, grâce au facilitateur de la Maison de l'Emploi, simple et cela crée des finances, des heures de travail et de l'activité. »**

### Une sélection via l'écosystème

Pour cette première édition, 6 prix étaient attribués (1), sachant « **c'est l'écosystème social qui a déterminé ses lauréats, à savoir les structures d'insertion elles-mêmes et non pas la Maison de l'Emploi Saumur Loire Vallées d'Anjou ni l'Agence de Développement du Grand Saumurois »**, explique Thomas Guilmet, Directeur des deux structures désormais réunies.

### L'ISTA : de 20 à 117 salariés en dix ans



Pour Catherine Robineau, directrice de l'entreprise adaptée l'ISTA et lauréate du « Prix spécial de l'engagement social », certes une satisfaction personnelle de recevoir un prix, « **mais je considère que c'est au titre de l'ISTA bien plus qu'une affaire personnelle. Ma plus grosse satisfaction c'est d'avoir doublé les effectifs en 10 ans, développé des emplois pour des personnes en situation de handicap éloignées de l'emploi, sans oublier d'avoir pu insérer 5 personnes au sein des entreprises saumuroises qui ont joué le jeu. Au final, c'est un honneur pour l'ISTA que d'être reconnue pour son travail accompli et récompensée au même titre que des entreprises ordinaires, notamment pour nos opérateurs. »**

L'Entreprise Adaptée ISTA (sur le site de Saumur) a démarré en 1990 avec une vingtaine de personnes puis 25 ans plus tard, elle en compte 113 dont 97 en situation de handicap. L'Entreprise Adaptée ISTA est rattachée au milieu ordinaire et fonctionne comme n'importe quelle autre entreprise.

### Saumur Habitat : 1.2 millions d'euros réservés aux marchés d'insertion

Autre lauréat, l'OPH Saumur Habitat, un des lauréat du « Prix spécial du donneur d'ordre le plus engagé. Depuis la mise en œuvre de la clause d'insertion en Saumurois, ce sont 52 000 heures d'insertion, 35 opérations clausées, près de 148 marchés concernés, et près de 1,2 millions d'€ réservés aux marchés d'insertion. Et pour Philippe Plat, le directeur, il y a des perspectives rassurantes : « **Nous sommes un bailleur social, mais pas seulement. Nous avons un volet économique avec d'énormes investissements depuis 2009, notamment au titre du PRU (NDLR Plan de Rénovation Urbaine) auxquels nous avons intégré 5% d'heures d'insertion pour la construction, la réhabilitation ou encore la démolition. Nous démarrons le PRU 2 et nous allons continuer à développer les heures d'insertion. Et c'est sans oublier le travail d'entretien de notre patrimoine. Bref, il y a des perspectives rassurantes car de gros investissements sont encore à venir avec des heures d'insertion prévues. »**



### L'Armée : Une toute première introduction de la clause dans 2 marchés



Pour la première fois, l'Armée a inséré près de 3 000 heures d'insertion sur le camp de Fontevraud, pour 2 opérations clausées et 2 marchés concernés, à savoir la



construction d'un magasin de stockage et d'un semble de restauration. Gilles Grenon, du Service Infrastructure de la défense de Rennes, Pôle conduite d'Angers, lauréat du « Prix spécial du nouveau donneur d'ordre se réjouissait d'être au nombre des lauréats : **« C'est la première fois que nous mettons en place les clauses d'insertion. Et je dois dire que grâce au facilitateur de la Maison de l'Emploi, c'est relativement facile. Idem pour le suivi, ce n'est en rien contraignant et il y a une grande efficacité des services de la Maison de l'Emploi. Bref, nul doute que nous allons continuer à insérer ces clauses dans nos marchés, via une convention. »**

**(1) Les 6 Trophées aux 20 lauréats (le détail des prix et lauréats dans le PDF à télécharger au bas de l'article)**

**Le « prix spécial du réflexe social responsable » a été attribué à 5 entreprises :**

- Pour la Dimension sociale et solidaire vis-à-vis du public en situation d'insertion, L'entreprise ETPO (1 600 heures d'insertion prévues concernant les marchés sur le site de l'Armée à Fontevraud, elle en a réalisée 2 000)
- Pour la confiance et recours systématique à l'entreprise d'insertion, les entreprises OCCAMAT, qui sollicite depuis 2011 l'ASPIRE via BATISPIRE et MDRI qui fait appel depuis 2013 à l'AIE de Doué la Fontaine.
- Pour son engagement sociétal en heures d'insertion souvent dépassé, l'entreprise CHAUVAT pour les marchés conclus avec Saurmur Habitat ou encore les villes de Saurmur et Doué-la Fontaine
- Pour un véritable engagement sociétal porteur de sens, l'entreprise JUSTEAU qui a dépassé de 1 600 heures d'insertion son engagement initial avec Saurmur Habitat et la Ville De Saurmur.

**Le "prix spécial du GEIQ (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) qui s'est le plus distingué par sa forte présence sur le territoire saumurois" a été attribué au GEIQ PRO 49 qui s'est distingué par sa forte présence sur le territoire saumurois avec plus de 25 contrats de professionnalisation ou d'apprentissage dont 12 ont abouti à des emplois pérennes.**

**Le "prix spécial de la confiance industrielle" a été attribué à 6 entreprises clientes de l'entreprise adapté ISTA, installé désormais sur la zone d'Allonnes-Neuillé. Au total 40 emplois et 62 000 heures d'insertion en moyenne sur l'année. Les entreprises sont AASA ABLOY (Longué), Label Coutures (Noyant), Ackerman (Saurmur), MF Production (Chacé), NP Création (Allonnes) et Altub (Saurmur)**

**Le "prix spécial de l'engagement social" a été attribué à 3 acteurs : Antoine ECLIMOND, chef de l'entreprise ACTIS NETTOYAGE (Allonnes) qui accompagne l'association de réinsertion le Jardin du coeur de Saint Lambert des Levées ; Catherine ROBINEAU, directrice de l'ISTA (Zone de La Ronde), entreprise adapté qui a démarré en 1990 avec une vingtaine de personnes puis 25 ans plus tard, en compte 113 dont 97 en situation de handicap ; Christophe MOREAU, responsable des ressources humaines de l'entreprise TPPL qui fait appel aux services de l'ASPIRE et soutient les salariés du GEIQ 49 jusqu'à l'embauche de certains.**

**Le "prix spécial du donneur d'ordre le plus engagé" a été attribué à 4 établissements publics , l'OPH Saurmur Habitat, Saurmur Agglo, la Ville de Saurmur et la Com Com de Doué la Fontaine. Tous les 4 réunis, ce sont 104 000 heures d'insertion dans leurs marchés publics.**

**Le "prix spécial du nouveau donneur d'ordre" a été attribué à l'Armée via le service Infrastructure de la Défense de Rennes, Pôle conduite d'Angers qui a mis pour le première fois en œuvre la cluse sociale sur ses deux marchés du camp militaire de Fontevraud ( construction d'un magasin de stockage et d'un semble de restauration) soit 3 000 heures d'insertion.**

> Lire la suite de l'article en cliquant sur le PDF joint.

Article du 22 octobre 2016 | Catégorie : Vie de la cité

**Galerie photo : Trophées des Entreprises du Saumurois 2016**





**SORTIR?**  
avec le kiosque!



### **LE JARDIN DE DAMIEN ET**

**Magasin de producteurs - Boucher/charcutier**  
Des producteurs locaux s'unissent au service du bien-manger pour la création de ce magasin fermier.(...)

**+d'infos**

**Abonnez-vous**    **Ecrivez un article**

Ajoutez un commentaire à cet article :

*Les commentaires ne seront pas corrigés.*

*Ceux comportant des mots grossiers ou portant atteinte à l'intégrité des individus n'étant pas publics ne seront pas publiés.*

*La courtoisie n'empêche pas la libre expression, nous vous rappelons aussi que le débat s'enrichit d'idées et non de critiques aux personnes.*